

Annexe 2 – L'accueil des réfugiés de guerre par le prisme des médias

**Sélection de sources médiatiques
pour argumenter**

Point de vue A

Vivre & vieillir

«Je ne vois aucune différence entre les personnes fuyant les conflits»



▲ Trouver refuge en Suisse et plus facile avec un passeport ukrainien. © Keystone / Michael Buholzer

Avec la guerre en Ukraine, la Suisse a activé pour la première fois le statut de protection S à l'attention des personnes forcées de quitter ce pays. Qu'en est-il des autres requérant-es d'asile des pays arabes, africains ou asiatiques confronté-es aussi à la guerre et qui ont dû désertier leurs terres? Des sentiments mitigés apparaissent parmi les lectrices et lecteurs arabophones de notre site. Choc et étonnement, mais aussi compréhension.

29 avril 2022 - 14:00



Travaille pour swissinfo.ch depuis 1992 et y dirige la rédaction arabe depuis 2003. Détenteur d'un diplôme d'ingénieur du Polytechnique de Naples (Italie), il est aussi diplômé de l'Institut de journalisme et des sciences de la communication de l'Université de Fribourg (Suisse).

«Je ne vois pas quelle différence existe entre les réfugié-es de Syrie, d'Afghanistan ou de Centrafrique et les personnes qui fuient l'Ukraine, toutes et tous déguerpissent devant la mort», explique un de nos lecteurs. Compréhensif face à la gravité et l'ampleur de la tragédie en Ukraine, notre lectorat manifeste des réactions variées. Et du mécontentement sur notre page Facebook en arabe.

Le statut de protection S est la pierre d'achoppement. Une démarche exceptionnelle et un signe d'ouverture sans précédent que la Suisse a concédé aux réfugié-es d'Ukraine. Activé dès le 11 mars, ce statut juridique a été mis en œuvre pour réagir promptement et de manière appropriée et pragmatique à un exode massif de population. Il a été introduit pour éviter aussi une surcharge des procédures d'asile, les réfugié-es d'Ukraine en étant dispensé-es.

De la compréhension certes, mais aussi de vives critiques ont été prononcées depuis lors à l'égard de la Suisse. Sur la chaîne de télévision alémanique SRF, la directrice de l'Organisation suisse d'aide aux réfugié-es (OSAR), Miriam Behrens, a évoqué une forme «d'inégalité juridique». Des personnes d'autres régions que l'Ukraine en ont fait l'expérience avec des procédures retardées, en raison principalement de l'arrivée de nouveaux réfugié-es. De quoi nourrir des ressentiments mais aussi la perception de privilèges que la Suisse accorderait aux personnes venues d'Ukraine, alors que les autres réfugié-es ne bénéficient que de statuts d'admission provisoire. Selon le reportage diffusé sur la SRF, plusieurs organisations d'entraide ont déjà formulé des critiques en ce sens.

Résultat: le permis S suscite un malaise et des sentiments mitigés parmi les autres requérant-es d'asile en Suisse. Venues de pays arabes, africains et asiatiques, ces personnes ont dû fuir aussi leur pays pour les mêmes motifs.

La guerre en Syrie... «un dessin animé»?

Sur notre site, un de nos lecteurs illustre la complexité du problème: «Où était l'entraide pour les personnes du Moyen-Orient, où les guerres ont causé des centaines de milliers de morts et des millions de sans-abri»? Un lecteur irakien donne son avis: «L'humanité, c'est la pitié et le bon sens. Ces principes devraient s'appliquer à toutes les personnes qui souffrent, sans avoir le privilège d'appartenir à un groupe en particulier, les êtres humains étant tous des frères».

Dans ce débat, d'autres surenchérisent. «Si nous comparons le cas de la Syrie avec l'Ukraine, force est de constater que les deux populations ont été contraintes de quitter leur pays pour sauver d'abord leur peau. Alors pourquoi une partie obtiendrait un permis S et l'autre un permis B ou F? N'y-aurait-il pas là clairement une discrimination raciale? Où sont l'égalité et la transparence?»

Plus remonté encore, un Syrien livre son commentaire personnel. «Chez nous, la guerre n'a été qu'un dessin animé, voilà pourquoi les Syriens n'ont rien obtenu.»

Cette décision «n'a rien à voir avec de l'ouverture, c'est purement de la discrimination raciale», pimente un débatteur. Il enfonce le clou. «Une ouverture pour les personnes partageant la même couleur de peau et la même culture, c'est votre droit le plus strict, mais cessez de rabâcher le disque rayé de l'humanité!»

Colère et déception parsèment ces commentaires, en des termes très appuyés parfois. «La guerre en Ukraine a mis à nu l'hypocrisie de l'Occident civilisé et humaniste que nous admirions tant. L'image est ternie», raconte l'un d'eux. D'autres vont plus loin. «Dans ce monde, les valeurs sont fragmentées et les principes européens qu'on nous a fait miroiter ne sont que de l'encre sur du papier.»

Deux catégories humaines?

Parmi les requérant-es d'asile qui vivent en Suisse depuis plusieurs années dans des conditions difficiles, évoquer les privilèges accordés aux Ukrainiennes et Ukrainiens fait également jaser. Un lecteur demande: «Qu'en est-il des réfugié-es qui n'ont pas de permis de séjour ou pas l'autorisation de s'acheter une carte SIM ou de rendre visite à leurs familles distantes de quelques kilomètres?»

Un autre déverse son fiel sur la justice en Suisse: «Je ne souhaiterai pas à mon pire ennemi d'obtenir par ici un permis de séjour F... dans un pays où la morale et l'injustice cohabitent en toute impunité au cœur de la justice.»

D'autres montrent un peu plus de bienveillance. «En Europe, les Européennes et les Européens sont les bienvenu-es. Mais les personnes issues d'autres régions du monde ne le sont pas, même si celles-ci sont exposées aux atrocités de la guerre.» Ce lecteur ajoute que «quand des personnes sont accueillies sur le vieux continent, elles le sont souvent à contrecœur, avec des conditions de vie précaires à la clé». Il conclut cependant: «Nous ne pouvons pas blâmer les Européens. Les pays arabes ne les ont pas accueillies non plus. La pression sur ces personnes a été féroce, l'intrusion de l'Autre conduisant au racisme.»

La plupart des Suissesses et Suisses de langue arabe qui interviennent dans ce débat rappellent également que la majorité des personnes venues d'Ukraine sont des femmes et des enfants. Un internaute le précise à sa façon: «On peut le comprendre sous l'aspect pragmatique. Mais au regard des normes humanitaires, toute personne déplacée ou réfugiée, chassée par la guerre ou une catastrophe liée à l'environnement ou soumise à des persécutions, a droit à la sécurité, à un toit et à poursuivre sa vie indépendamment de sa couleur de peau ou de sa nationalité. Et je ne parle pas ici d'intégration. Tant que des personnes sont sélectionnées, il n'est pas concevable de parler de 'valeurs humaines'.»

Un autre lecteur suggère: «Je pense que la Suisse devrait revoir ses décisions à propos du permis F pour les personnes qui résident ici depuis plus de six ans.»

Comprendre la position suisse

Des réfugié-es d'origine arabe vivant en Suisse voient ces questions un peu différemment.

De la sympathie s'exprime pour les réfugié-es d'Ukraine. «Que Dieu facilite leur parcours», exprime un internaute. Il ajoute que «par chance, ces personnes ont pu se réfugier ici. Personnellement, nous y avons trouvé du travail et ne manquons de rien». Il précise: «Notre statut en Suisse ne change rien au problème». Un autre lecteur salue même les efforts de Berne. «La Suisse donne une leçon aux pays arabes qui n'ont pas réussi à accueillir leurs populations persécutées». Un débatteur affirme enfin que «l'empathie pour les Ukrainien-nes en Europe devrait inspirer la classe aisée et les hommes d'affaires arabes».

Sur le sort des réfugié-es de Syrie arrivé-es en Suisse, un autre rappelle ceci: «La Suisse a ouvert la porte aux Syriennes et Syriens. Des milliers de réfugié-es sont venu-es en Suisse. Parmi ces personnes, certaines ont pu obtenir un permis de séjour B. Elles ont pu emménager aujourd'hui dans un appartement privé.»

D'autres évoquent leurs expériences en Suisse: «J'ai étudié dans des écoles d'ici et travaillé avec des Suisses. Je n'ai eu à faire qu'à des personnes sincères, fidèles et probes. La paix et l'humanité coulent dans leurs veines comme le Rhin coule dans leurs villes», s'enthousiasme même un lecteur. Jusqu'à poster cette devinette sur la Toile: «Si la Suisse est raciste, alors comment peut-on qualifier les pays arabes, la Russie, la Chine, la Corée du Nord, l'Amérique?»

Optimisme prudent

Des lectrices et lecteurs arabophones s'interrogent au surplus sur le devenir du statut de requérant-e. «De la compassion naîtra-t-elle pour les réfugiés du tiers-monde? La démocratie et les libertés, telles que défendues en Suisse, seront-elles toujours entravées par une catégorisation en fonction des origines?»

Sur son blog, le vice-président de la Commission fédérale des migrations, Etienne Piguet, a écrit le commentaire suivant en mars: «L'argument selon lequel l'ouverture aux victimes de la guerre en Ukraine serait révélatrice d'une fermeture raciste vis-à-vis des réfugié-es de Syrie, d'Afghanistan ou du Yémen (...) mérite d'être nuancé pour plusieurs raisons», a-t-il dit. Avant de conclure: «On peut rêver qu'un jour, la compassion et l'accueil s'affranchiront des distances, mais il faut veiller à ne pas dénigrer la solidarité du proche au nom d'un idéal lointain.»

Professeure en droit à l'Université suisse de Fribourg, Sarah Progin-Theuerkauf est plus optimiste concernant l'avenir: «Peut-être que la population suisse arrivera à la conclusion que cette procédure d'accueil par le truchement du permis S fonctionne bien. Qu'elle serait plus simple à utiliser à l'avenir», a-t-elle déclaré à SWI swissinfo.ch. Elle a indiqué «espérer que la solidarité manifestée par la population envers les Ukrainiennes et Ukrainiens aura une incidence positive sur l'approche envers les autres réfugié-es. D'autres déraciné-es».



En conformité avec les normes du JTI

Plus: [SWI swissinfo.ch](https://www.swissinfo.ch) certifiée par la Journalism Trust Initiative

«C'est un cauchemar»**Une centaine de réfugiés ukrainiens dénoncent leurs conditions d'accueil**

Logements miteux, manque d'informations, rendez-vous médicaux en attente... Dans une lettre désespérée, une centaine de réfugiés ukrainiens interpellent le canton de Berne. Ils adressent des reproches sévères à l'entreprise ORS, responsable de leur accueil en Suisse.

Publié: 27.06.2022 à 13:37 heures

Dernière mise à jour: 27.06.2022 à 17:19 heures

Lea Hartmann

La frustration et l'impuissance se lisent sur le visage de réfugiés ukrainiens hébergés à Berthoud, dans le canton de Berne. Il y a peu de temps, ils avaient encore de bons emplois, une maison, une famille et des amis. Aujourd'hui, ces Ukrainiens vivant en Suisse mènent une vie en suspens. Et sont livrés à une bureaucratie qu'ils ne comprennent pas, ce qui les met en colère.

La source principale de leur mécontentement? L'entreprise ORS, responsable de l'hébergement et de l'encadrement des réfugiés en Haute-Argovie, dans l'Emmental et dans de nombreuses autres régions et communes. Avec des dizaines de centres d'hébergements pour les requérants, c'est le plus grand acteur privé dans le domaine de l'asile. Or, ORS est dans le feu des critiques depuis des années. Aujourd'hui plus que jamais.

«Nous avons besoin d'aide!»

«C'est un cauchemar», s'exclame Irina Rad, désespérée. Elle est actuellement logée dans un bâtiment qui va être démolie à la périphérie de la ville bernoise, avec environ 300 autres réfugiés ukrainiens. L'immeuble a été transformé en logement collectif. Il va bientôt disparaître pour faire place à une nouvelle construction.

Pendant deux semaines, cette femme de 59 ans s'est rendue au bureau de la société d'asile. Chaque jour, Irina Rad a tenté vainement d'obtenir des réponses aux nombreuses questions essentielles qu'elle se pose, ainsi que ses compatriotes. Mais celles-ci restent pour l'instant sans réponse.

Oksana Bolhova et son mari vivent eux aussi dans un appartement délabré depuis quelques mois. Ils habitent au rez supérieur d'un immeuble miteux, dans un petit trois-pièces. Avec quatre autres Ukrainiens. «Nous avons besoin d'aide!», implore l'avocate originaire de Kharkiv, dans l'est de l'Ukraine.

Dans une lettre que Blick s'est procurée, ces réfugiés logés à Berthoud et dans les environs en appellent aux autorités en désespoir de cause. Plus de 100 requérants d'asile ont signé cette missive adressée au conseiller d'État bernois responsable de l'asile, Pierre Alain Schnegg, au maire de Berthoud, Stefan Berger, et à la direction d'ORS.

«En presque trois mois, l'assistant social ne nous a reçus qu'une seule fois», se désolent par exemple ces Ukrainiens. Un père demande depuis la fin mai une aide financière pour son fils affecté aux reins afin de lui acheter de la nourriture, sans succès. Une mère de six enfants, dont une fille de 10 ans qui a besoin d'aller chez le dentiste, est aussi en attente depuis un mois et demi. «Ils nous disent simplement qu'elle doit prendre des antidouleurs», tonne Nataliia Sobchuk.

Un salaire qui se fait attendre

Oksana Bolhova et son mari Robirto sont également démunis. Lui a trouvé un travail temporaire, en tant qu'employé polyvalent chez un fournisseur de boissons. Sur les 2740 francs qu'il a gagnés en mai, il ne reçoit que 414,35 francs. C'est ce que prévoit la loi bernoise pour les bénéficiaires de l'aide sociale en matière d'asile. C'est terriblement peu, même si c'est toujours plus que les 382 francs d'aide sociale par mois, au maximum, avec lesquels les réfugiés doivent vivre à Berthoud. Mais juillet s'approche et Robirto n'a pas encore reçu le moindre franc de son salaire.

Et ce ne sont que quelques récits parmi tant d'autres que les réfugiés ukrainiens racontent à Blick. «À toutes nos questions, ORS n'a qu'une seule réponse: 'Nous ne savons pas, attendez.' Nous attendons, pendant des semaines et des mois», écrivent-ils dans leur courrier.

Confrontée par Blick à ces critiques, l'entreprise spécialisée se défend: «Les réfugiés qui sont pris en charge par ORS peuvent s'adresser à tout moment au personnel et reçoivent alors les informations nécessaires.» De plus, des courriers d'information ont été envoyés «à plusieurs reprises et de manière régulière». Pourtant Oksana Bolhova affirme que ces lettres sont d'une part rares et d'autre part ne répondent pas à un grand nombre de ses questions.

«Il pourrait y avoir des retards»

ORS fait savoir qu'elle s'efforce de fournir des «informations et des explications en temps voulu». Mais compte tenu du «grand nombre de réfugiés en provenance d'Ukraine», il pourrait y avoir des «retards».

Dans le cas du mari d'Oksana Bolhova, les besoins de base ont été couverts «dans les délais», estime l'entreprise. Pourtant, la somme versée ne correspond qu'à deux tiers à peine de ce à quoi le couple a droit. Selon ORS, le versement de la part de salaire à laquelle il a droit a lieu «en général avec un peu de retard», car il faut attendre le décompte de salaire et recalculer le montant auquel les bénéficiaires ont droit. Un spécialiste interrogé Blick qualifie toutefois de «bizarre» un délai aussi étendu.

En ce qui concerne les rendez-vous médicaux, ORS se dédouane de toute responsabilité. Les dossiers sont transmis aux services compétents, qui décident ensuite du degré d'urgence cas par cas.

Le canton se penche sur l'affaire

La direction de la Santé et des Affaires sociales du canton de Berne prend désormais les choses en main. Gundekar Giebe, porte-parole du conseiller d'État Pierre Alain Schnegg, rapporte que les autorités vont se pencher sur ce dossier, mais qu'il est encore trop tôt pour avancer une conclusion.

Il souligne le caractère exceptionnel de la situation. Depuis mars, Berne a vu arriver autant de réfugiés qu'en trois ou quatre ans. De plus, les Ukrainiennes et les Ukrainiens ont des attentes plus élevées vis-à-vis de l'État que les autres réfugiés, rapporte-t-il.

Les réfugiés sont conscients que leurs critiques pourraient être mal prises et qu'on pourrait leur reprocher d'être ingrats. Lors de leur entretien avec Blick, ils soulignent qu'ils sont très reconnaissants envers la Suisse et sa population pour l'accueil dans cette situation difficile.

(Adaptation par Lauriane Pipoz et Jessica Chautems)

ARTICLES LES PLUS LUS

- 1** Restaurant trois étoiles
Gagnez un repas pour 2 à l'Hôtel de Ville de Crissier
- 2** Menace nordique
Deux Finlandais sur le podium de la semaine
- 3** Nouveau revers pour Liz Truss
Débandade au Royaume-Uni: la ministre de l'Intérieur jette l'éponge

Dans l'enfer de la bureaucratie

Les autorités mènent la vie dure aux Ukrainiens et aux familles d'accueil

Un millier d'Ukrainiens continuent d'affluer en Suisse chaque jour. Alors que le malaise des réfugiés et de leurs familles d'accueil face à la lenteur des procédures grandit, les autorités s'avouent être dépassées par les événements.

Publié: 09.04.2022 à 06:20 heures

Lea Hartmann, Sophie Reinhardt et Laura Montani

La ministre de la Justice, Karin Keller-Sutter, a promis d'aider les réfugiés ukrainiens «de manière simple et sans bureaucratie» (<https://www.blick.ch/fr/news/suisse/des-samedi-la-suisse-accorde-le-statut-de-protection-s-aux-refugies-id17309481.html>). Mais nombre d'entre eux ont connu de grandes difficultés (<https://www.blick.ch/fr/news/suisse/des-ukrainiennes-logees-au-centre-dasile-de-giffers-fr-temoignent-nous-ne-nous-sentons-pas-en-securite-ici-id17357509.html>), – bureaucratiques comme pratiques – depuis leur arrivée en Suisse. Les familles qui ont ouvert leur foyer, quant à elles, ont vécu un enfer administratif.

À la mi-mars, la famille Martin de Witterswil (SO) a accueilli au pied levé Olga et ses fils Tymur et Artur, âgés de 3 et 6 ans. «Il s'agissait pour nous d'offrir un endroit sûr à des personnes dans le besoin», explique Nicole Martin. Sauf que, au début de la crise, elle était convaincue que ses hôtes seraient soutenus financièrement par la Confédération.

Les familles suisses passent à la caisse

Mais jusqu'à présent, Olga n'a pas reçu un seul centime de la part de l'État. Tous les frais sont actuellement à la charge des Martin. L'Ukrainienne a quant à elle reçu... un bon d'achat de 30 francs pour le magasin du village. Résultat: la population du bourg s'est cotisée. «Elle doit nous faire part de chaque souhait, même le plus petit... Je n'appelle pas cela respecter la dignité humaine», réproouve la Suisse.

Olga, qui était professeur de yoga en Ukraine, a été enregistrée au Centre fédéral d'asile de Bâle peu après son arrivée. Sa famille d'accueil a dû patienter avec elle dans le centre pendant plus de six heures. Selon celles-ci, aucune attestation d'enregistrement n'a été délivrée sur place.

Pourtant, c'est précisément ce qu'exigeait le Service de la population pour pouvoir inscrire les trois réfugiés dans la commune. Elle n'a donc même pas eu droit à l'aide d'urgence, qui s'élève à 9 francs par jour. Ce n'est qu'il y a quelques jours que la lettre est arrivée par la poste. «Olga ne recevra probablement pas d'argent avant deux mois», craint Nicole Martin.

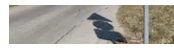
À lire aussi



Au vu de l'ampleur du défi
L'accueil des réfugiés se déroule bien selon



Réfugiées d'Ukraine en Sui...
«Nous ne nous sentons pas en sécurité dans ce

**Karin Keller-Sutter****centre d'accueil»**

De nombreux réfugiés viseraient Zurich

Les réfugiés ne sont pas les seuls à être dépassés par cette jungle bureaucratique, dans laquelle il faut se frayer un chemin. De nombreuses familles d'accueil le sont elles aussi.

La lenteur de la Confédération a aussi de quoi troubler les réfugiés. Selon le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), les personnes ukrainiennes doivent actuellement attendre jusqu'à trois semaines avant d'obtenir le fameux «statut S». Dans de nombreuses communes, ce n'est qu'à partir de là qu'elles peuvent recevoir l'aide sociale - bien que tous les réfugiés ne soient pas au courant de cette possibilité.

«L'examen des dossiers fait partie du devoir de diligence des autorités», se défendait Gaby Szöllösy, de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), jeudi lors de la conférence de presse hebdomadaire de la Confédération et des cantons sur l'Ukraine.

À lire aussi



Statut S pour les Ukrainiens
**Keller-Sutter nie toute
inégalité de traitement
entre réfugiés**



Guerre en Ukraine
**Keller-Sutter a
rencontré des réfugiés
à Bâle**

De plus, certains réfugiés auraient, selon les autorités, des exigences élevées en matière de logement et de niveau de vie. Les autorités constatent par exemple qu'un très grand nombre d'entre eux souhaitent vivre en ville, tout particulièrement à Zurich - pas à la campagne. Mais la Confédération ne peut pas toujours satisfaire ce souhait, car les autorités zurichoises sont à la limite de leurs possibilités.

En ce qui concerne le rythme, certains cantons se sont rapidement organisés de manière à pouvoir être réactifs dès le début de l'invasion, a déclaré Szöllösy. Le Valais est un exemple. Les personnes en quête de protection y reçoivent directement une aide sociale, dès qu'elles se sont enregistrées auprès du SEM. Afin de recevoir une aide réactive, la CDAS recommande aux réfugiés de s'inscrire le plus rapidement possible pour obtenir le statut S.

L'aide sociale varie selon les cantons

Maria a également vécu toute une odyssée administrative. «Beaucoup sont renvoyés d'un bureau à l'autre parce qu'il manque des documents», témoigne l'Ukrainienne, qui a été accueillie à Zurich par un couple, début mars. Elle connaît de nombreux compatriotes qui disent déjà être à cours d'économies. Ils ne vivent que de charité. Elle-même a assez rapidement obtenu le statut S parce qu'elle a frappé à de très nombreuses portes, et qu'elle a des connaissances en allemand.

Une fois que les réfugiés reçoivent de fait l'aide sociale, le montant qui leur est versé est quant à lui très variable. Berne et Soleure sont les plus généreux, avec près de 700 francs d'aide sociale par mois pour une personne seule. Ce montant, appelé «besoins de base», doit suffire pour la nourriture, les vêtements et autres produits de première nécessité. Les primes d'assurance maladie en sont exclues. À Zurich, ville réputée comme étant parmi les plus chères de Suisse, un réfugié reçoit environ 200 francs de moins.

En Argovie, il faut par contre se contenter de 290 francs par mois, et à Obwald, de seulement 90 francs. Toutefois, selon les autorités, les réfugiés d'Obwald peuvent obtenir des vêtements gratuits et reçoivent parfois des bons pour de la nourriture. En Appenzell Rhodes-Extérieures, la loi prévoit 1,30 franc par jour pour les vêtements et les chaussures.

Les hôtes ne pas indemnisés partout

En règle générale, plus une famille est grande, plus la somme accordée par personne est petite. À Berne, une famille avec deux enfants reçoit 1489 francs par mois pour les «besoins de base». Dans le canton d'Obwald, ce montant est de 360 francs.

À lire aussi



Après avoir fui la guerre
Ce réfugié ukrainien soigne ses blessures au FC Wohlen



Accueil des réfugiés en Sui...
Famille ukrainienne, famille d'Erythrée: le deux poids-deux...

De l'autre côté, les familles d'accueil sont indemnisées de manière très variable selon les cantons - si tant est qu'elles le soient. À Lucerne, l'on ne donne rien. Alors que, dans le canton voisin d'Argovie, une famille d'accueil reçoit 1080 francs pour l'hébergement d'un clan de quatre personnes. Certains cantons, comme Zurich, Thurgovie et Saint-Gall, laissent le soin aux communes de déterminer le régime à adopter.

Pour de nombreuses personnes concernées, il est incompréhensible que cela se passe différemment dans chaque canton. Svetlana, une autre réfugiée ukrainienne rencontrée par Blick, ne comprend pas pourquoi son ancienne voisine, désormais logée à Bâle, a déjà reçu de l'argent - et pas elle. Pendant ce temps, elle survit depuis des semaines à Zurich avec des bons Migros. Elle est désabusée: «Je n'ai pas seulement été livrée à la guerre dans mon pays, mais aussi au système suisse, que je ne comprends pas.»

(Adaptation par Daniella Gorbunova)

ARTICLES LES PLUS LUS

1

Restaurant trois étoiles

Gagnez un repas pour 2 à l'Hôtel de Ville de Crissier

2

Menace nordique

Deux Finlandais sur le podium de la semaine

3

Nouveau revers pour Liz Truss

Débandade au Royaume-Uni: la ministre de l'Intérieur jette l'éponge

«Nos autorités sont dépassées par les situations désordonnées!»

Le chef de la Commission fédérale des migrations critique la gestion suisse des réfugiés

Walter Leimgruber, président de la Commission fédérale des migrations (CFM), critique la manière dont la Suisse traite les réfugiés. Au lieu d'apporter une aide simple, la bureaucratie fait perdre du temps: les autorités se renvoient la responsabilité. Interview.

Publié: 17.04.2022 à 07:48 heures

Dernière mise à jour: 17.04.2022 à 08:58 heures

Camilla Alabor

Des Ukrainiennes font la queue pour de la nourriture gratuite, car elles ne reçoivent pas d'argent de l'État.

Qu'est-ce que cela révèle de la Suisse?

Walter Leimgruber: Cela montre que la Suisse fonctionne plutôt bien tant que tout suit son cours. Mais les crises ne respectent pas les règles. Nos autorités sont dépassées par les situations désordonnées. Nous manquons de bon sens, et d'une certaine générosité. Jamais une commune ne décidera de donner 700 francs à chaque réfugié pour qu'il puisse joindre les deux bouts les premières semaines. Il faudra d'abord régler, lors d'interminables réunions, une question apparemment plus importante: qui paie?

Les réfugiés qui ne sont pas hébergés dans un centre d'asile attendent des semaines avant de recevoir de l'aide.

Les autorités pensent trop souvent aux règles et aux procédures. Mais pas aux personnes. Si un fonctionnaire propose quelque chose qui n'est pas réglementé, même s'il s'agit d'une idée raisonnable, il se rend automatiquement vulnérable. Alors, dès qu'il s'agit de questions difficiles, les autorités se renvoient la patate chaude au sein de l'administration. Pour le dire de manière imagée: le patient pourrait être mort depuis longtemps avant qu'une solution ne soit trouvée mais, au moins, on saurait comment faire mieux la prochaine fois. On l'a déjà vu pendant la pandémie.

Depuis la semaine dernière, tous les yeux sont rivés sur les maigres contributions que reçoivent les personnes en quête de protection. Dans certains cantons, il s'agit tout juste de 12 francs par jour pour la nourriture, le shampoing, les médicaments et les vêtements...

C'est une volonté politique. En moyenne, en matière d'asile, les montants donnés par l'aide sociale sont inférieurs d'environ 20% aux autres montants de l'aide sociale.

Vivre en Suisse n'est pourtant pas moins cher pour une personne qui a un statut S au lieu d'un passeport suisse.

Non. Cette attitude est le résultat d'un débat qui a tourné autour des «parasites de l'asile» au cours des 30 dernières années. Elle est marquée par une méfiance générale à l'égard des réfugiés. On veut rendre les choses aussi désagréables que possible pour ceux qui arrivent. Et voilà que tout à coup arrivent des Ukrainiens qui, contrairement apparemment aux Syriens ou aux Afghans, sont de «vrais» réfugiés. Soudain, on se dit: «Attendez. Comment peut-on survivre avec si peu d'argent?» On se reconnaît à travers les réfugiés ukrainiens. Plus qu'à travers d'autres nationalités.

Retrouvez notre live



Le suivi minute par minute

La Russie bombarde Marioupol avec des bombardiers...

Au sein de l'UDC, des voix s'élèvent pour demander des contributions plus élevées, mais uniquement pour les Ukrainiens.

Ce serait une discrimination et ce serait juridiquement irréalisable. Si le soutien est trop bas, il l'est pour tout le monde.

La crise met donc en lumière les lacunes de notre système d'asile?

Exactement. Notre système est principalement basé sur la dissuasion. On a peur que les gens se sentent trop bien. Mais le résultat est tout autre: on les empêche de voler de leurs propres ailes. Toutes les études dans ce domaine arrivent à la même conclusion: les personnes ont besoin d'un soutien financier suffisant, mais surtout d'être intégrées. C'est pourquoi il faut, outre des cours de langue, un encadrement étroit pour que les réfugiés puissent trouver un stage, un apprentissage, un emploi. Ce qui a bien sûr un coût. Mais leur verser une aide sociale à vie nous coûte bien plus cher!

On cherche déjà à intégrer plus rapidement au marché du travail les personnes en fuite. Un changement de mentalité n'a-t-il pas déjà eu lieu?

C'est un progrès que de penser à l'intégration et de l'inscrire dans la loi. On a aussi de plus en plus d'offres comme le préapprentissage d'intégration, qui sont prometteuses. Mais il y a encore trop de choses qui ne fonctionnent pas. Il vaudrait mieux envoyer quelqu'un qui n'a pas été alphabétisé travailler dans la forêt pour travailler plutôt que de l'envoyer trois fois par semaine à un cours d'initiation linguistique. Et parfois, de bonnes offres sont supprimées pour des raisons de coûts.

Par exemple?

Pendant un certain temps, de jeunes syriens ont pu être placés dans des familles d'accueil dans le canton d'Argovie. On s'est rendu compte par la suite que ceux que l'on avait répartis dans des familles privées avaient généralement réussi à terminer un apprentissage, tandis que ceux qui étaient restés dans les hébergements collectifs ne parlaient souvent qu'un allemand approximatif. L'hébergement privé a toutefois été stoppé sous prétexte qu'il était trop cher. C'est absurde.

Vous critiquez également le statut d'admission provisoire dont bénéficient la plupart des réfugiés de guerre, à l'exception des Ukrainiens. Où se situe le problème?

Est considéré comme réfugié reconnu celui qui est personnellement persécuté. En revanche, les Syriens et les Afghans qui fuient les bombardements ou les talibans ne reçoivent qu'une admission provisoire. Mais ce statut est une erreur de conception. Il laisse les gens dans un statut précaire, bien que la plupart des personnes admises à titre provisoire restent en Suisse. Ils vivent pendant des années dans une situation misérable, peuvent difficilement s'affranchir de l'aide sociale et n'ont pratiquement aucune chance de faire venir leur famille - bien qu'il soit prouvé que cela favorise l'intégration.

Qu'est-ce qui devrait changer?

La Commission fédérale des migrations demande depuis longtemps que ce statut soit rebaptisé et que sa durée soit limitée dans le temps. Toutes les autres restrictions, comme la réduction de l'aide sociale, devraient également être supprimées.

Vous demandez de repenser fondamentalement notre approche des réfugiés.

Nous devrions donner dès le départ à tous les réfugiés la chance de s'intégrer. Même s'ils repartent après quelques années, s'ils ont appris une nouvelle langue et suivi une formation, cela ne fait de mal à personne! Considérons cela comme une sorte d'aide au développement. Nous investissons beaucoup d'argent dans des projets qui ne fonctionnent

pas toujours très bien. Pourquoi ne pas miser sur les gens une fois qu'ils sont ici? Avec le statut de protection S, on voit maintenant qu'il est possible de faire autrement.

Qu'est-ce que vous voulez dire?

Le statut S ne prévoit pas de mesures d'intégration en soi. Mais le statut de protection S a été transformé en statut de protection S plus. Apprendre la langue, travailler immédiatement, voyager sont maintenant possibles avec ce statut. Bien sûr, en s'appuyant sur l'UE. Cela montre que beaucoup de choses sont réalisables, pour autant qu'il y ait une volonté politique.

(Adaptation par Jocelyn Daloz)

ARTICLES LES PLUS LUS

- 1** Restaurant trois étoiles
Gagnez un repas pour 2 à l'Hôtel de Ville de Crissier
- 2** Menace nordique
Deux Finlandais sur le podium de la semaine
- 3** Nouveau revers pour Liz Truss
Débandade au Royaume-Uni: la ministre de l'Intérieur jette l'éponge